

F

N° 86 - mardi 6 octobre 2015

L

RENOUVELLEMENT DE VOTRE LICENCE ASPTT POUR L'ANNÉE 2016



A

Cette année, du nouveau !!!

S

Vous allez recevoir par courriel, et non par la poste, les documents pour renouveler votre licence ASPTT.

H

Le mél précisera le montant de l'abonnement et comprendra trois pièces jointes :

- ▶ La lettre du président
- ▶ Un bulletin d'adhésion pré-rempli
- ▶ un certificat médical à votre nom



I

Après avoir vérifié vos données personnelles, signé le bulletin d'adhésion et fait établir le certificat médical par votre médecin^{*}, vous devez **remettre les documents à Jean-Pierre CATHELAIN avant le 31/12/2015.**

N

Sans attendre le courriel, vous pouvez d'ors et déjà vous connecter sur le site du club, dans « Espace membre », puis « Profil » et « Renouvellement de ma licence 2016 » ? Vous y trouverez :

F

- ▶ La procédure à suivre et le montant de la cotisation
- ▶ Le bulletin d'adhésion pré-rempli
- ▶ Le Certificat médical à votre nom

O

* En cas de certificat médical établi sur une feuille d'ordonnance, faire porter les indications suivantes : « **Ne relève pas de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** »

F

IMPORTANT :

Il est impératif de **renouveler** votre licence
avant le 31 DÉCEMBRE 2015.

L

Au delà de cette date, la couverture assurance de
l'UFOLEP ne vous couvre plus.

Merci de respecter ce délai.

A

NOTA :

Pour ceux qui n'ont pas de photo sur leur licence,
MERCI de faire parvenir une **PHOTO NUMERISÉE**
(format carte identité) à Denis BLONDIN :

denis.blondin@sfr.fr

H



I

N

F

O